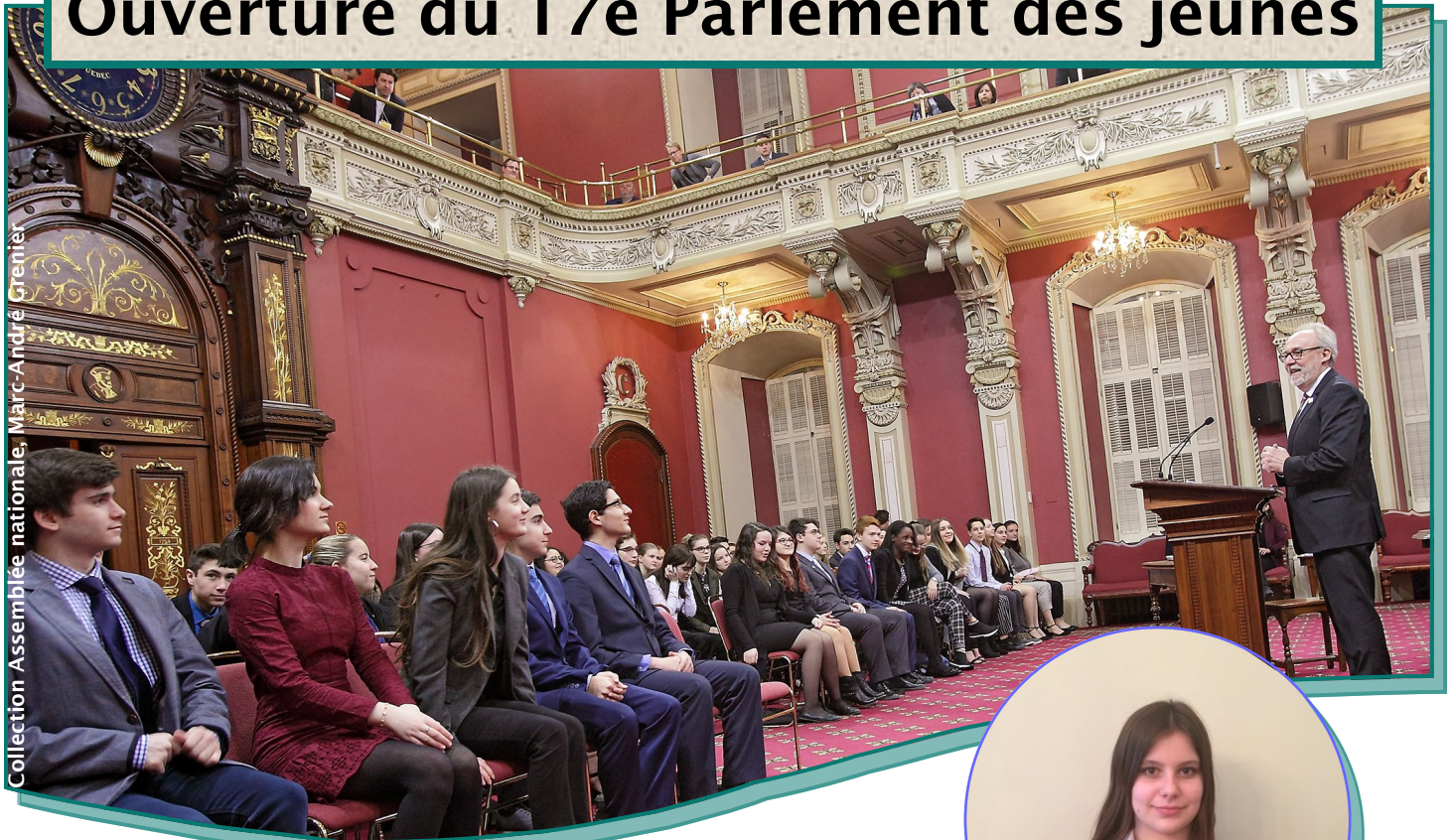




Ouverture du 17e Parlement des jeunes



Le droit de vote deviendrait obligatoire

PAR ÉLISE BEAUDET

Judi matin, le député de Mirabel, M. Matthew Anzarouth, a déposé à l'Assemblée du Parlement des jeunes son projet de loi sur le vote obligatoire. Le projet de loi consiste à obliger tous les citoyens de 18 à 70 ans à exercer leur droit de vote au niveau provincial, municipal et scolaire. Le gouvernement souhaite rendre le résultat des élections plus représentatif de la population. Les personnes contrevenantes recevront une amende en fonction de leurs revenus annuels. En entrevue, le parrain du projet de loi explique qu'il a

eu cette idée après avoir remarqué du mécontentement chez les citoyens à propos des résultats de vote et du système politique. Il croit que le vote obligatoire pourrait remédier à ce mécontentement et à la faible participation aux élections. Il se fie entre autres à une loi similaire qui existe en Australie et qui, selon lui, fonctionne très bien. Il croit que les gens vont s'habituer rapidement à la nouvelle loi. Il espère que son projet permettra aux citoyens d'être plus intéressés à la politique, plus informés et plus satisfaits des résultats électoraux. PAGE SUIVANTE.

(SUITE) LE DROIT DE VOTE OBLIGATOIRE. D'autre part, la porte-parole du premier groupe d'opposition, Mme Cohen, reste indécise quant à sa position sur le projet de loi. Elle souhaite le bonifier, par exemple, en proposant des amendes égales pour tous, au lieu d'amendes en fonction des revenus des contrevenants. Par contre, il y a

désaccord dans le parti, puisque le chef du premier groupe d'opposition a affirmé en conférence de presse qu'il était contre ce projet. Il a évoqué comme raison les amendes en fonction du revenu. Il considère que cela ne se fait nulle part ailleurs et que c'est un point à modifier.



La fin de l'humanité causée par les bouteilles de plastique ?

PAR WESLEY YAN

Le parrain du projet de loi 3, M. Menga, est un homme à multiples occupations : il était Officier des relations publiques de la Fédération des Élèves du Secondaire au Canada, Président de l'Alliance Jeunesse de Lachine et maintenant il détient le titre unique de Vice-président au Collège Saint-Louis. Motivé par son désir d'améliorer le destin des Québécois, il insiste sur l'importance que son projet de loi aura sur le futur de notre société.

Le député a déclaré que son projet de loi influencerait positivement les habitudes environnementales des élèves du primaire et du secondaire. Il a aussi insisté sur le destin qui nous attend si nous ne réduisons pas notre consom-



mation des bouteilles d'eau, affirmant que : « Les effets des changements climatiques ont un impact direct sur nos chances de survie en tant qu'espèce ».

Lorsque confronté aux inquiétudes de l'impact possiblement négatif qu'aura son projet de loi sur l'économie du Québec, il a répondu qu'il faut plutôt regarder vers le futur et qu'il faut considérer son projet de loi comme étant un investissement à long terme pour le secteur économique du Québec.

PAGE SUIVANTE.



(SUITE) **FIN DE L'HUMANITÉ?** Exprimant explicitement sa confiance, il fait face aux maintes critiques de ses adversaires lorsque questionné sur le besoin réel de son projet étant donné que d'autres provinces et écoles possèdent déjà une loi similaire à la sienne. Il affirme que contrairement à ses opposants qui se renseignent uniquement avec des rapports, il a visité personnellement ces lieux qui, d'après lui, ont un urgent besoin du projet de loi 3.

Toutefois, M. Menga n'a pas que des ennemis, il a aussi reçu le support de plusieurs membres de l'Assemblée nationale. Certains, comme M. Crisafi, le premier ministre, et Mme Desjardins, cheffe du 2e groupe d'opposition, ont exprimé leur support pour ce projet de loi. Le premier ministre est prêt à le subventionner. Tandis que la cheffe du 2e groupe d'opposi-

tion est prête à supporter le projet de loi. M. Cadotte, le chef de l'opposition officielle, a aussi dit qu'il supporte l'idée principale du projet, mais qu'il avait des questionnements à propos des dépenses liées à l'instauration de la loi.

Finalement, comme M. Crisafi l'a dit : « Cette mesure environnementale [l'interdiction des bouteilles de plastique à usage unique] est désormais nécessaire, car nous savons que notre bonne vieille planète a besoin de nous plus que jamais et que tout geste positif à cette échelle doit être accueilli, étudié, amélioré, puis adopté par la nation québécoise ». Si nous souhaitons que les générations vivent dans des bonnes conditions environnementales. Le projet proposé par M. Menga en est un d'une grande importance pour le futur.



PAR MARC-ALEXANDRE AUDETTE

Plusieurs personnes pensent que notre système scolaire devrait être réformé. C'est aujourd'hui le cas alors qu'à la 17e législature du Parlement des jeunes un projet de loi porte sur une réforme du système d'évaluation dans les écoles québécoises. Ce projet

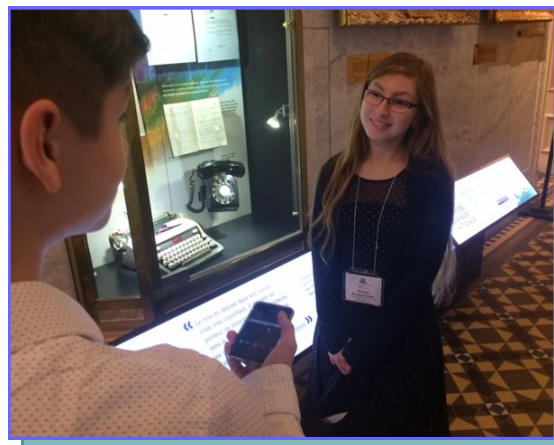
Les examens à l'école ne passent pas le test

de loi a pour objectif d'abolir les évaluations notées dans les écoles, publiques ou privées, d'enseignements primaires ou secondaires du Québec. Ce projet de loi cherche à modifier la vie des élèves. Ils auraient moins de stress pour la réussite de leurs examens. Le projet de loi vise à redonner du temps aux élèves pour autre chose que la préparation des examens. En effet, en enlevant ces causes de stress

aux élèves ils pourront avoir un parcours d'études moins pénible. Le projet de loi mentionne aussi une hausse de l'aide en psychologie dans les écoles. Les psychologues devront faire un suivi annuel avec les élèves dans le but d'évaluer leur tolérance au stress. L'abolition des

évaluations pour le système scolaire ouvrirait beaucoup d'emploi pour des psychoéducateurs et des intervenants. Le parrain et la porte-parole du projet de loi en question

PAGE SUIVANTE.



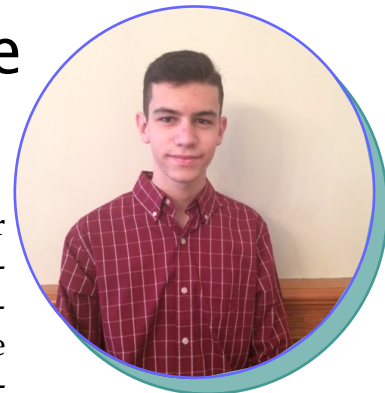
(SUITE) **LES EXAMENS.** pensent que c'est une bonne idée, car la dernière réforme du système scolaire était bien selon lui, mais pas assez rude pour corriger la courbe que notre système est en train d'entreprendre. Le parti en question a affirmé qu'ils ont été grandement inspirés par le système scolaire finlandais. Le système finlandais est très différent au nôtre. Car leur programme scolaire porte plus sur la coopération et non la compétition qui est encouragée ici. En plus le programme promeut la créativité ce qui est con-

traire a notre système qui nous est tan familier depuis nos débuts à l'école. En plus, la taille des classes qui deviennent de plus en plus grosses serait diminuée en créant plus de groupes et ainsi les professeurs pourraient se concentrer sur ces élèves pour mieux les connaitre et ainsi mieux les aider dans leur apprentissage. Mais s'il n'y a pas assez de professeurs... que va faire le gouvernement ?

Une motion pro-environnementale

PAR JUSTIN LECLERC

Lors de la 17e législature du Parlement des Jeunes, la motion inscrite par le premier groupe de l'opposition officielle est « Que l'Assemblée du Parlement des jeunes favorise l'achat de véhicules électriques pour le transport écolier ». Elle a été présentée à l'Assemblée nationale par la députée Mathilde Philie, de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce. La motion a été approuvée par le gouvernement. Il semble que l'environnement soit une préoccupation pour la plupart des élèves participants au Parlement des Jeunes.



Qu'est-ce qu'une motion ?

D'après le site de l'Assemblée nationale du Québec, une motion est un énoncé qu'un député présente à l'Assemblée nationale afin que celle-ci se penche sur la question. La motion peut être présentée avec ou sans préavis. Cette dernière est par après sujette à discussion, puis elle est votée afin de déterminer si elle sera adoptée ou non.

L'équipe de L'attaché de presse



Entrevue avec M. Marc Picard

PAR AMÉLIE PAQUETTE

Élu en 2003 comme député de la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière, M. Marc Picard est un membre très actif dans les milieux communautaires, scolaires et syndicaux. Il a été membre de l'opposition pendant 15 ans et son parti est maintenant au gouvernement. Il assume maintenant le titre de 1^{er} vice-président de l'ANQ. Nous avons discuté avec lui à son cabinet lors du Parlement des jeunes.

Pourquoi la politique vous intéresse-t-elle ?

C'est d'améliorer la qualité des services des Québécois. La plupart des députés ont été élus au municipal. Lorsque tu es au municipal c'est pour le quotidien et c'est aussi les choses de base pour les citoyens qui y sont traitées. Peu importe les partis politiques, on a tous de bonnes idées qu'il faut travailler tous ensemble pour donner un résultat meilleur.

Avez-vous toujours voulu devenir politicien ?

Jamais. Je n'ai jamais voulu devenir député. C'est un concours de circonstances. En fait, je voulais être conseiller municipal. J'ai été réélu dans la grande ville lorsqu'il y a eu le processus de fusion. Un moment c'est l'ADQ avec Mario Dumont qui m'a appelé. Au début je disais non. Après réflexion, j'ai décidé d'y aller en me disant que si je gagne c'est très bien, mais si je perds c'est bien aussi. J'y suis allé et j'ai gagné.

Depuis 2003, vous êtes député de la circonscription des Chutes-de-la-chaudière. Vous avez contribué à plusieurs projets. Pouvez-vous me nommer celui dont vous êtes le plus fier et m'expliquer pourquoi.

C'est d'avoir pu créer un lien avec les citoyens. Le lendemain de l'élection, j'ai commencé à rencontrer des gens et je fais environ 200 événements par année. La proximité avec mes ci-

toyens est très importante pour moi. Je ne peux pas te donner de projet précis, car nous sommes un groupe travaillant sur ces projets, mais c'est le contact d'accessibilité que j'ai créé avec ma communauté. Surtout quand les gens t'appellent par ton prénom, il y a une certaine notion d'accessibilité qui est présente. C'est ma plus belle réussite.

Au Parlement des jeunes, plusieurs projets de loi ont été proposés. Parmi ceux-ci, trois ont été retenus. Cependant, j'aimerais avoir votre opinion sur celui parlant de la réduction de l'utilisation des bouteilles de plastique à usage unique.

C'est un bon projet de loi, tu as le problème des bouteilles en plastique à usage unique. Est-ce que la réflexion a été faite sur l'imposition d'une taxe ou d'une consigne. Mais où j'ai la plus grande question, c'est que l'on recommande, à l'article 9, de créer un comité d'experts qui va recommander des mesures de mises en œuvre de la taxe. C'est comme si on écrivait une loi, mais qu'on ne sait pas trop comment l'appliquer. Le principe est bon. Aussi, il n'est pas mentionné où vont être envoyées les bouteilles qui ne seront plus achetées.





PAR CÉDRICK
VAILLANCOURT

Hier, le premier ministre a livré un discours sur les trois projets de loi. Selon son discours, il est particulièrement d'accord avec les projets de loi et affirme qu'ils sont nécessaires.

Pour le projet de loi sur la réforme du système de notation dans l'enseignement pri-

Un premier ministre emballé par les projets de loi

maire et secondaire, le premier ministre affirme qu'il est possible de réaliser le projet de loi, mais que sa mise en application pourrait être compliquée. Le premier ministre a affirmé que le gouvernement offrira une aide financière en cas de problème économique pour cette loi. Il a aussi affirmé dans son discours que l'éducation est le moteur économique du Québec. Le premier ministre croit que le projet de loi est important et il affirme que cela réduira l'anxiété

chez les élèves. Il en conclut que l'éducation de demain, c'est d'abolir les évaluations.

À propos du projet de loi sur le vote obligatoire, le premier ministre pense que tout va fonctionner et affirme qu'il ne sait pas pourquoi les gens seraient portés à se révolter contre ce projet de loi. Il affirme nécessaire que l'ensemble de la population utilise leur droit de vote pour l'avenir de notre démocratie.

Le premier ministre dit que le projet de loi

sur les bouteilles en plastique à usage unique est nécessaire et très important pour notre environnement. Il est très impliqué dans le projet de loi pour sauver la planète. Il pense que la population accueillera positivement cette loi. Il affirme être prêt à fournir de l'argent pour les compagnies de bouteille en plastique afin de les aider à maintenir leur compagnie sur le marché et les aider à payer leurs taxes imposées pour les bouteilles.

L'histoire du Parlement des jeunes

PAR
MARC-ALEXANDRE AUDETTE

Le Parlement des jeunes fut créé en 2002. Mais sa première édition eut lieu en 2003 et se poursuivit chaque année depuis sa création. Plus de 2117 participants et 113 écoles ont participé à cet évènement depuis ses débuts. Bien sûr, le parlement a évolué depuis et a appris de ces erreurs. Certains membres sont présents depuis la toute première édition du Parlement des jeunes. C'est le cas de Marie-Josée Rivard du Département des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil qui a pu observer l'évolution de l'évènement qui a grandement changé depuis la première édition. Notamment le nombre de participants et les écoles qui font partie de l'évène-

ment ont grandement augmenté au fil des années. Tout au début l'organisation de cet évènement n'a pas toujours été facile; manque de matériel pédagogique dans les premières années; inscriptions difficiles à obtenir. Mais aujourd'hui beaucoup plus de jeunes y participent. À titre de comparaison, dans les premières années, il y avait environ 73 personnes présentes au Parlement des jeunes. Mais pour la 17e législative, il y a près de 135 participants pour cette simulation parlementaire. Anciennement, les projets de loi étaient choisis par la présidence et non par les participants qui ont choisi de suivre cette aventure. En fait, chaque école doit formuler trois projets de loi qu'ils ont à cœur. Ensuite, les écoles votent pour le meilleur projet de loi pour ensuite débattre sur ces choix.



PAR LOUKA TURCOT

La 17e législature du parlement des jeunes se déroule le 23 au 25 janvier 2019, avec une opposition consensuelle incarnée par M. Alexandre Cadotte, le chef d'opposition officielle et Mme Chloé Desjardins, la cheffe du 2e groupe d'opposition. Les projets de loi portent : sur la réforme sur la réforme du système d'évaluation au Québec, sur le vote obligatoire et sur les bouteilles d'eau à usage unique.

Le chef d'opposition officielle, M. Alexandre Cadotte, est en accord avec la plupart des projets de loi. À propos du 1er projet de loi sur la réforme du système d'évaluation au Québec, il insiste sur le fait que le nombre de 20 élèves par classe le « titille »

Une opposition consensuelle

un peu et pourrait causer un problème. Les personnes qui ont des troubles d'apprentissage ont plus de difficulté et ont besoin de plus de psychologue et auraient besoin de s'adapter au contexte. La cheffe du 2e groupe d'opposition, Mme Chloé Desjar-

jeunes. Car, selon les deux chefs d'opposition, il doit avoir des changements dans ce projet de loi pour qu'il soit meilleur.

Le 2e projet de loi sur le vote obligatoire est une loi moins aimée par les chefs d'opposition. Pour M. Cadotte qui est contre ce projet, il s'agit d'un projet

que les principes du projet sont excellents, sauf qu'elle préfère encourager les gens à voter que de les obliger à le faire.

Le 3e projet de loi sur les bouteilles en plastique à usage unique, ce projet est pertinent et complet selon les chefs, mais ils veulent appliquer des changements dans cette loi. « C'est un problème horrible, a dit Mme Chloé Desjardins, il y a trop de bouteilles qui se retrouvent dans l'océan et sur le sol et par conséquent, les animaux souffrent à cause du plastique ». L'augmentation des prix réduira la consommation de bouteilles de plastique. Par contre, les personnes à haut revenu continueront, quand même, à acheter des bouteilles en plastique.

En conclusion les chefs d'opposition sont en accord avec la plupart des projets de loi, mais veulent appliquer des changements.



dins, quant à elle, trouve que ce projet de loi est une bonne chose et elle est d'accord avec le principe du vote obligatoire, selon elle, cela va réduire le stress chez les

antidémocratique et nuit au droit et la liberté des citoyens. Il voit un malaise avec l'amende imposée sur le revenu lorsqu'on ne vote pas. Mme Desjardins croit

L'éditorial de not'journal

TEXTE RÉDIGÉ PAR JUSTIN
LECLERC

Le projet de loi numéro 1, celui défendu par le député Simon Veilleux, est de réformer le système d'évaluation de l'enseignement dans les établissements scolaires primaire et secondaire du Québec. Les journalistes de L'attaché de presse prennent position sur ce projet de loi.

Tout d'abord, nous admettons qu'il est impertinent d'exiger le retrait de toutes formes d'évaluations dans nos écoles, car il serait ardu de modifier la profession d'enseignant du jour au lendemain. Par contre, retirer les bulletins et les notes permettrait de diminuer le stress que supportent les étudiants, d'autant plus que cela leur donnerait la possibilité de disposer de plus de temps libre.

Toutefois, cette réforme empêcherait de discerner les troubles de l'apprentissage des élèves qui en sont aux prises. S'ils ne sont pas notés sur leurs travaux, comment s'assurer qu'ils aient bien compris la matière ? Selon cette réforme, les élèves seraient davantage évalués sur la participation en classe, la facilité à travailler en équipe, ainsi que sur les progrès réalisés. Mais encore, se baser uniquement sur ces critères pour laisser des traces dans le dossier de chaque élève peut laisser place

au favoritisme.

D'ailleurs, si les élèves n'effectuent plus de présentations orales devant leurs camarades de classe, ils ne seront donc pas préparés afin de prendre la parole devant un groupe de personne. Quelque chose nous dit qu'il existe encore de nos jours des métiers où l'on sert la clientèle...

Des épreuves ministérielles seront données, certes, mais ne serviront qu'à titre de référence pour évaluer les capacités de l'élève. Donc, il n'y aurait toujours pas de note. Comment savoir si l'élève répond correctement à la question ? Tant d'interrogations sans réponse.

Il est également écrit dans le projet de loi que durant la première année de l'application de la loi, à la fin de chaque étape, un rapport sera rédigé par les enseignants sur l'évolution de la réussite des élèves. Alors si on ne peut quantifier la réussite, une nouvelle méthode devra être élaborée et les enseignants devront suivre une formation.

Le gouvernement affirme que pour miser sur l'éducation, ils réduiront le nombre d'élèves par classe, mais selon le premier

groupe d'opposition, nous sommes en pénurie d'enseignants. Nous sommes tous en accord avec l'idée de réduire le nombre d'étudiants par groupe, mais ne faudrait-il pas une personne pour leur enseigner ?

En conclusion, nous croyons qu'il est difficile de vouloir modifier de façon draconienne le système que nous utilisons actuellement dans nos écoles. Bien sûr, cela donnerait plus de temps libre aux étudiants, mais vouloir changer présentement le système que nous connaissons actuellement serait une tâche laborieuse. Pour toutes ces raisons, nous croyons que ce projet de loi a des excellents points pour améliorer l'éducation, mais en ce qui a trait à l'abolition des évaluations, cela est un changement trop drastique. Mais qui sait, peut-être qu'un jour, ce système réussira à être implanté dans notre système scolaire ?



Le plastique c. l'environnement

PAR AMÉLIE
PAQUETTE

En cette 17^e législature, plusieurs projets de loi ont été proposés. Seulement trois ont été retenus et parmi eux, il y a celui concernant la restriction de l'achat des bouteilles en plastique à usage unique. En 2019, les problèmes environnementaux sont au cœur des préoccupations des députés.

Justement, nous sommes maintenant en 2019. C'est une nouvelle chance de se consacrer à des sujets ou des problèmes plus importants. C'est le temps d'agir. La santé de notre planète est en déclin. L'environnement

souffre de la décomposition de ces bouteilles de plastique qui prennent de 100 à 1000 ans avant de complètement disparaître.

Ce présent projet de loi a pour objectif de réduire l'usage de bouteilles en plastiques à usage unique. Moi, personnellement, je suis pour ce projet. Non seulement, l'environnement s'en porterait beaucoup mieux mais, en plus, l'économie d'entreprises fabriquant des bouteilles de plastique réutilisables comme S'well ou Klean Kanteen serait encore plus prospère.

Il ne faut pas oublier que le plastique, utilisé à la fabrication des bouteilles, est un déri-

vé du pétrole et nous savons tous que le pétrole, sous n'importe quelles formes, peut créer des dommages importants à notre écosystème. De plus, les étiquettes de papier, la colle et l'encre sont des constantes qu'il faut ajouter dans la balance de l'impact négatif qu'elles produisent. Si nous utilisons des bouteilles réutilisables, le plastique serait banni car elles sont faites en acier inoxydable un matériel qui, comme son nom l'indique, ne s'oxyde pas. En achetant ces bouteilles, les entreprises, qui vous vendent les meilleures gourdes, seront enfin récompensées.

Par contre, malgré tous ces bons côtés



cette nouvelle loi contient quelques lacunes. Une amende de 200 dollars est-elle réellement nécessaire lorsqu'une infraction est commise? Je comprends le fait de vouloir punir les personnes ne respectant pas cette loi, mais certaines personnes n'ont pas ce montant d'argent à dépenser. De plus, les bouteilles en plastique à usage unique coûtent moins cher. Tandis que les bouteilles réutilisables peuvent avoir un prix variant entre 20 et 40 dollars.

Je suis pour ce projet. Tout simplement parce qu'il est complet, clair et précis et qu'il peut apporter beaucoup à l'avenir. Je conclus ce texte en vous demandant tout simplement de faire LA différence.



Les deux facettes du Parlement des jeunes

PAR ÉLISE BEAUDET

C'est un phénomène bien connu du monde politique. Certains journalistes qui s'y intéressent passent aux sièges de la salle de l'Assemblée nationale du Québec pour prendre place aux côtés des députés, plutôt que de les observer de loin. Ici, au Parlement des jeunes, j'ai eu l'opportunité de faire comme ces gens et de sauter la clôture. Par contre, j'ai pris le chemin inverse.

Lors de la 16^e législature du Parlement des jeunes l'an dernier, j'étais députée de Verdun. Cette année, je me retrouve encore en simulation parlementaire, mais en tant que journaliste de L'attaché de presse. Ces deux rôles opposés m'ont permis de voir les deux côtés de la médaille et je tiens à vous partager mes expériences.

En tant que députée, j'ai beaucoup appris sur le processus législatif et également sur

moi-même. Le premier souper a été le plus éprouvant pour moi. Je ne m'étais jamais retrouvée face à une dizaine d'inconnus en même temps, mais j'y ai tout de même survécu. Le lendemain est venue l'heure des débats. Évidemment, le stress était bien là. Un premier discours, puis un second. Les caméras braquées sur moi, c'était impossible de ne pas trébucher sur mes mots, mais j'en suis sortie grandie et fière de moi. Peu à peu, des gens inconnus me sont devenus familiers, pour finalement devenir des amis. Mon expérience de députée n'était certes pas parfaite, mais je peux vous assurer que par la suite, mes notes en exposés oraux ont grimpé d'un bon 10%.

Quand est venu le temps des inscriptions pour la 17^e législature du Parlement des jeunes, j'ai informé mon accompagnateur que je désirais prendre le rôle d'une journa-

liste. Il n'avait aucune idée de ce que j'aurais à faire. Toutefois, j'ai décidé de me lancer et de plonger dans une nouvelle expérience enrichissante. À quinze minutes de mon arrivée, j'ai cependant voulu abandonner. Je ne connaissais rien au journalisme et j'allais être en retard. Misère.

Heureusement, j'ai vite pris goût au journalisme. Comparé à un rôle de député, nous n'avions pas à subir l'anxiété d'être à l'écran, ni de dire un discours devant tous les gens. Je pouvais prendre le temps d'écouter les différentes opinions des députés et les analyser. J'ai également eu l'occasion de faire des entrevues et de poser des questions lors des conférences de presse. Si j'avais un moment préféré à vous partager, ce serait les nombreux



échanges avec les députés et entre journalistes.

Pour terminer, vous l'avez tous vécu et vous pourrez en témoigner à votre tour à votre famille et vos amis. C'est une fierté, n'est-ce pas, d'avoir pris place au même endroit que les vrais députés et les vrais journalistes? Pour ma part, et probablement pour la majorité d'entre vous, cette expérience laissera des traces indélébiles dans nos vies.



Aménagement forestier : compromis entre le tourisme de nature et l'industrie forestière

PAR MATHILDE
DESJARDINS

L'environnement est un sujet qui tient à cœur la société québécoise. Les députés du Parlement des Jeunes l'ont démontré. Le sujet est revenu à trois reprises : d'abord dans le projet de loi n° 3, ensuite dans la motion de l'opposition ainsi que dans le mandat d'initiative.

D'ailleurs, ce mandat porte plus spécifiquement sur l'aménagement durable des forêts parce que ces dernières sont compromises entre leur protection et le développement économique du Québec. Cette décennie, le tourisme est en plein essor dans plusieurs régions de la province. Les randonneurs vont visiter les forêts afin d'observer la faune et la flore et de profiter de plusieurs paysages. Les forêts sont un des moteurs économiques du Québec. Les touristes

partagent donc aussi les lieux forestiers avec les industries produisant du bois brut et des produits non ligneux comme des bleuets sauvages. Par contre, ce partage n'est pas tout à fait équilibré puisque l'aménagement durable n'est pas encore atteint malgré les bonnes intentions du gouvernement, qui démontre plus d'intérêt envers les forêts du territoire avec ce mandat d'initiative. Les paysages et les écosystèmes sont menacés par les coupes à bois de l'industrie forestière, et ce, malgré les normes, les lois et les mesures mises en place par le gouvernement. Certaines de ces normes cherchent à protéger les territoires forestiers québécois. Les touristes, la faune et la flore pourront profiter des paysages si ces forêts sont protégées.

Le nouveau régime forestier adopté en

2013 veille à maintenir les écosystèmes et à conserver des ressources pour les générations futures. De nos jours, les forêts sont maintenant organisées selon la Loi de l'aménagement durable de 2010. Elle sert à réduire l'écart entre le pourcentage de territoire des forêts vierges et des forêts aménagées

Par exemple, une mesure oblige les industries de coupe à laisser une bande d'arbres près des observatoires touristiques afin de préserver les paysages. Il y a une autre loi qui oblige ces mêmes entreprises à couper uniquement les arbres qui ont un tronc de plus de 10 centimètres de diamètre. Une autre mesure interdit les travaux forestiers à des moments précis de l'année, comme la saison de nidification des oiseaux.

Les citoyens québécois peuvent aussi donner



leurs opinions. Le gouvernement a instauré une politique qui a rendu les plans et rapports d'aménagement et d'interventions annuels accessibles à tous. Tout est encore disponible à ce jour.

Ce mandat d'initiative a amené plusieurs réflexions auprès des députés des Parlements des jeunes. Les forêts du territoire québécois sont une ressource très précieuse que la société se doit de protéger. Espérons tous que ces réflexions vont être le premier pas vers un avenir meilleur et équilibré des territoires forestiers.

Les jeunes ont à cœur les problèmes liés à la technologie

PAR JUSTIN LECLERC

Durant la 17e édition du Parlement des jeunes, plusieurs projets de loi n'ayant pas été sélectionnés ont tout de même réussi à rebondir en chambre. Parmi ceux-ci, se trouvent les problèmes liés à la cyberdépendance qui ont été à multiples reprises dénoncés par quelques députées qui ont à cœur la protection des jeunes envers la technologie. Que ce soit pour la prévention à l'école, de l'obsolescence programmée, en passant par les problèmes qu'apportent les appareils électroniques dans notre société et sur nos jeunes, elles ont proposé quelques solutions afin de résoudre les situations problématiques.

En premier lieu, une députée s'est avancée sur la question de l'utilisation que font les jeunes de leurs appareils électroniques. D'après elle, la pré-

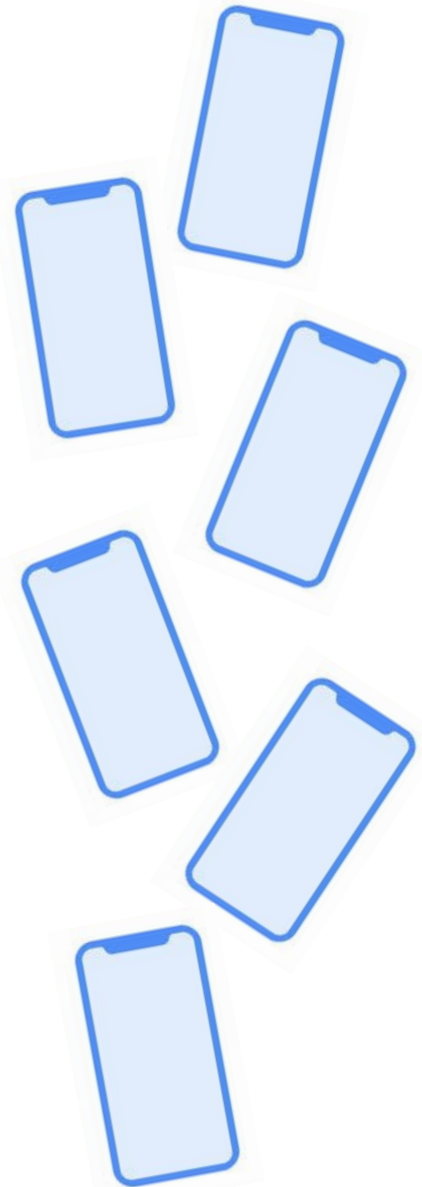
vention face aux appareils électroniques auprès des jeunes, à l'école, est la clé pour résoudre le problème. Effectivement, informer les jeunes des effets négatifs même néfastes pour la santé est une priorité pour cette députée. Comme l'anxiété, le stress et l'insomnie dus à ces appareils qui très souvent passent la nuit avec nous, sous l'oreiller.

En second lieu, une autre députée, cette fois-ci, s'est attaquée à l'obsolescence programmée et ses impacts sur l'environnement, car nous savons tous que nous sommes à une époque de consommation. D'après cette députée, il est prioritaire d'informer la population qu'il est réalisable de faire réparer leurs appareils électroniques à la place de se procurer un nouveau téléphone à l'apparition de la moindre rayure.

En troisième lieu, une

autre députée a dénoncé l'usage de la technologie afin de réaliser des choses insignifiantes en faisant notamment référence à l'œuf très populaire sur le réseau social Instagram publié par un compte contenant qu'une seule photo qui incitait les internautes à « aimer » la publication et ce, afin de détrôner le record détenu par Kylie Jenner.

Finalement, le fait que quelques députés se soient avancés sur les problèmes liés à la technologie démontre qu'il existe réellement une complication à ce sujet dans notre société. Heureusement, certaines personnes, dont ces députées en ont pris connaissance et essaient de remédier à la situation en trouvant quelques solutions.





Vox pop

Pourquoi avez-vous décidé de vous impliquer dans le Parlement des jeunes?

Le député de Saint-François, Domenico D'Amico : « Parce que, tout le monde va voter un jour, il est important de comprendre ce qu'il se passe au parlement. »

L'accompagnateur, Jérôme Bhérer : « Pour offrir une activité où les jeunes découvrent la politique. »

La députée de Verdun, Micaela Martins : « Parce qu'il faut être le changement pour changer le monde. »

Le premier ministre, Philippe Nathan Crisafi : « Parce qu'il faut prêcher l'exemple et parce que le futur passe par nous. »

Quels sont les points forts de votre Parlement des jeunes?

Le député Taschereau, Abhijit Singh Kaloty: « On pouvait parler devant tout le monde et améliorer nos qualités d'orateur. »

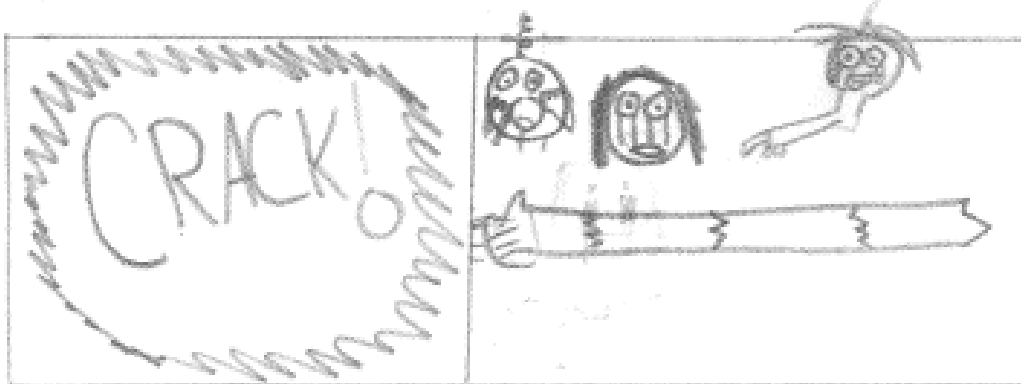
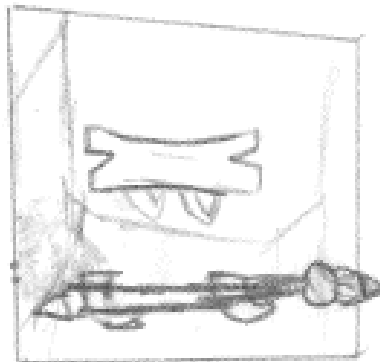
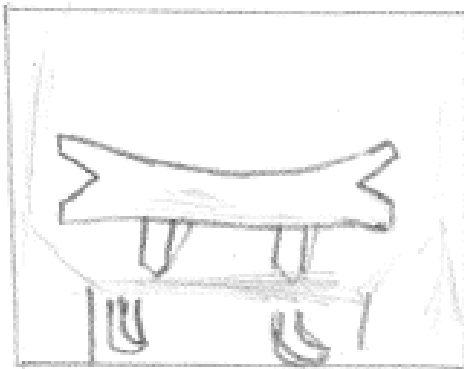
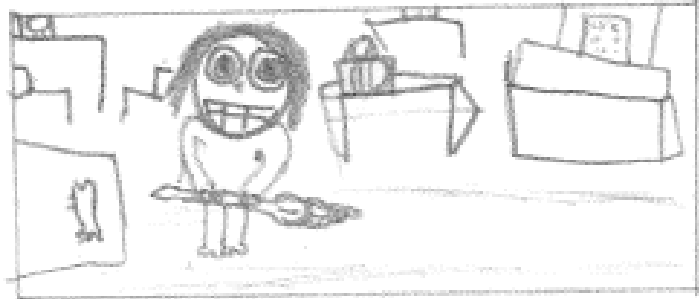
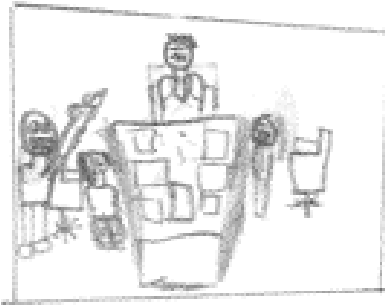
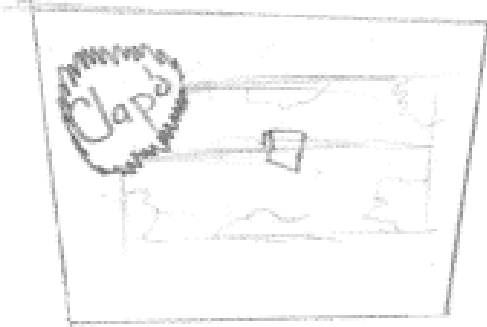
L'accompagnateur, Éric Letendre : « Les discours d'ouverture. Il y a eu tellement de sujets de différentes variétés qui ont été traités. »

L'accompagnateur, Anthony Young: « De voir mes élèves découvrir l'envers du décor de la politique [...] »

La députée de Trois-Rivières, Catherine Desbiens: « Pour moi, c'est le discours d'ouverture parce que tout le monde a pu partager son point de vue sur un aspect qui le tient dans la vie de tous les jours »

La bande-dessinée du jour

« La masse tabassée »



par Cédric Vaillancourt

La caricature du jour

